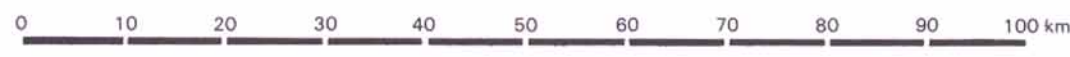


ÉQUATEUR - SIERRA

CRITÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES (BLOC 3a)

Echelle 1 : 750 000



Régionalisation agricole de la Sierra Equatorienne par l'analyse factorielle des correspondances. M. M. THOMASSIN. Thèse de Doctorat de 3^e cycle. Rédaction cartographique I.G.N. © I.G.N. - O.R.S.T.O.M. Paris 1984

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CLASSES DE PAROISSES SELON LES FACTEURS ET D'APRÈS LEUR IMPORTANCE (*)

A) Zones marginales, de structure agraire très contrastée, avec part prépondérante de la grande exploitation, de densité de population rurale inégale, variant avec la structure foncière prédominante.
Ces zones se subdivisent en 3 classes :

a) Classe n° 460 : 2⁻, 205 ; 1⁻, 125 ; 5⁺, 255 ; 4⁻, 126 ; 3⁻, 101
Faible part (*) des exploitations < 5 ha ; moins de 10 %. Proportion élevée des exploitations > 100 ha (> 70 %). Taille moyenne des exploitations entre 30 et 50 ha. Terres appropriées : moins de 10 % de la superficie totale de la paroisse. Paroisses desservies par la route, de densité de population faible ou moyenne, de sex ratio assez élevé, d'alphabétisation relativement développée, de taux de scolarisation féminine moyen.

b) Classe n° 470 : 1⁻, 611 ; 2⁻, 231
Mêmes caractéristiques de la structure agraire que ci-dessus mais plus nuancées : même pourcentage faible des petites exploitations. Prédominance maintenue des grandes exploitations, mais moins affirmée. Taille moyenne se situant entre 20 et 50 ha. Proportion croissante des terres appropriées : entre 10 et 30 %. Densité de population rurale plus diversifiée : inférieure à 20 habitants au km², pouvant atteindre les 60 ou même plus.

c) Classe n° 465 : 1⁻, 307 ; 5⁻, 451 ; 2⁺, 129
Atténuation plus marquée des caractéristiques ci-dessus et inversion progressive des tendances précédentes : part croissante des petites exploitations : 10 à 30 %. Proportion des grandes exploitations variable : de 40 à 70 %. Taille moyenne des exploitations plus réduite : 10 à 30 ha environ. Appropriation des terres plus marquée. Densité de population rurale de ces paroisses, généralement assez bien alphabétisées, très diversifiée : assez faible, moyenne à élevée. Facilités de communication relativement bonnes.

B) Axe central du couloir interandin (centre des bassins particulièrement), très densément peuplé, présentant des facilités d'accès et de communication permanentes, doté d'équipements sociaux et où la structure agraire se caractérise par la prépondérance de la petite propriété.
Cette zone se subdivise en 2 classes :

a) Classe n° 469 : 2⁺, 757 ; 3⁻, 118
Part croissante des petites exploitations de moins de 5 ha : 20 à 30 %. Proportion des grandes exploitations supérieures à 100 ha : 30 à 40 % communément. Taille moyenne : 10 à 20 ha. Appropriation des terres : variable. Zones d'inégale alphabétisation (moins de la moitié à plus des 3/4 de la population), de scolarisation féminine modérée, disposant le plus souvent d'équipement sanitaire de degré divers, et dont la densité de population presque toujours supérieure à 60 et même le plus souvent à 80 habitants au km², peut dépasser les 160.

b) Classe n° 468 : 1⁺, 889 ; 2⁻, 94
Caractéristiques précédentes de la structure agraire plus nettement affirmées : prépondérance de la petite exploitation couvrant plus de 70, voire 80 et même 90 % de l'ensemble ; part réduite des grandes exploitations : moins de 5 % ; taille moyenne des exploitations : moins de 5 ha. Plus de 80 % des terres sont appropriées. Zones de densité de population très élevée, dépassant souvent 160 habitants au km². Moins de 5 % des effectifs ont moins de 60 ans.

C) Zones périphériques, d'accès généralement difficile, défavorisées souvent quant aux équipements, où prédominent les petites exploitations :

Classe n° 466 : 3⁺, 716 ; 6⁺, 155
Plus de la moitié de la population est analphabète (> 55 %, à quelques exceptions près). Equipement sanitaire rudimentaire. Très faible taux de scolarisation. Facilités d'accès à la paroisse : inexistantes. Chef-lieu de paroisse desservi par des chemins temporaires ou parfois par la route. Densité de population se situant fréquemment entre 60 et 80 habitants au km². Faible dynamisme démographique de ces paroisses : taux d'accroissement de 0 à 20 %. Structure agraire caractérisée communément par une part importante des exploitations inférieures à 5 ha : 30 à 40 %, une proportion des très grandes exploitations, de plus de 100 ha comprise entre 5 et 10 % (parfois plus), une taille moyenne d'exploitation entre 5 et 10 ha.

D) Paroisses mises en éléments supplémentaires : 42 paroisses ont été mises en éléments supplémentaires parce que présentant des lacunes éventuellement dans un, ou deux ou trois blocs : B1, B2, B3. Ces paroisses ont été insérées à posteriori dans la partition en classes que nous avons retenue. Cette insertion n'est sûre que pour autant que les données du bloc considéré sont complètes. Or, dans le bloc B3, toutes ces paroisses présentent une donnée manquante, parfois deux (cas de cinq paroisses). De là, leur représentation en tiretés.

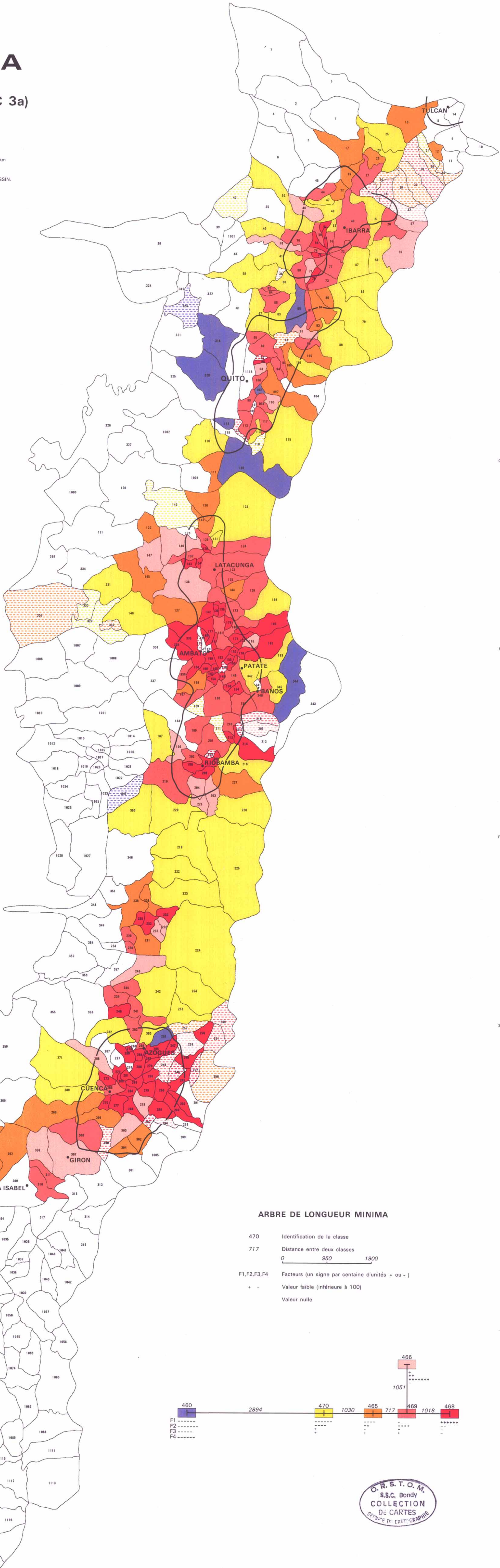
Tiretés de couleur identique à la classe d'appartenance proposée (données incomplètes en B3)

1027 Identificateur de paroisses n'ayant pas fait l'objet de l'étude initiale.

— Limite de bassin

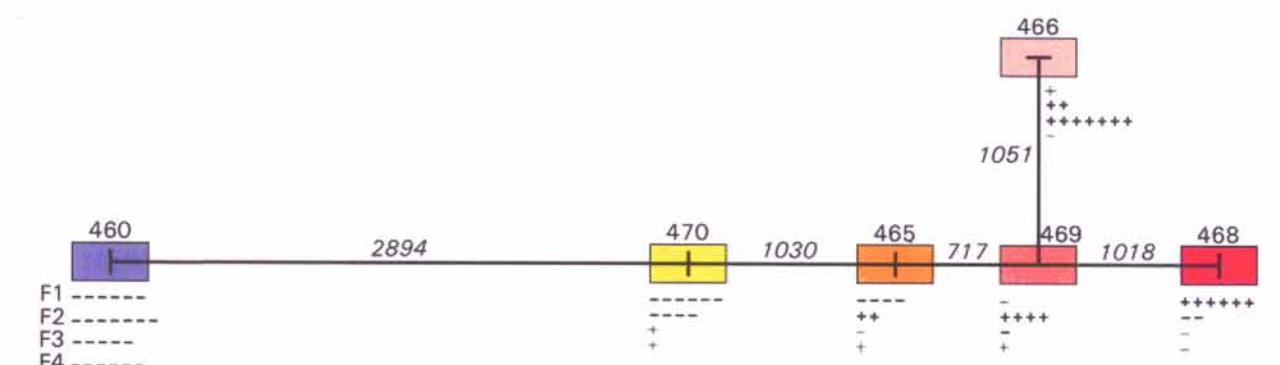
(*) On donne après le n° de la classe l'indication du ou des demi-axes factoriels suivant lesquels la classe s'écarte de l'origine ; le n° de l'axe (e.g. 4⁻ pour le demi-axe négatif) est suivi de la valeur en millièmes du COS² de l'angle formé avec l'axe par le rayon joignant le centre du nuage au centre de la classe.

(**) Le pourcentage de superficie des exploitations agricoles, inférieures à 5 ha ou supérieure à 100 ha, est évalué par rapport à l'ensemble de la superficie couverte par toutes les exploitations agricoles de la paroisse.



ARBRE DE LONGUEUR MINIMA

470 Identification de la classe
717 Distance entre deux classes
0 950 1900
F1, F2, F3, F4 Facteurs (un signe par centaine d'unités + ou -)
+ - Valeur faible (inférieure à 100)
Valeur nulle



O. R. S. T. O. M.
S.C. Bondy
COLLECTION
DE CARTES
SERVISE D'O. CART. GRAPHIE